

FICHE TECHNIQUE

SYSTEXX Active Logo

Le revêtement en verre tissé pour personnaliser les murs et afficher son identité corporative

Usage

Le revêtement mural SYSTEXX Active Logo est tissé à partir de fils de verre et allie les propriétés techniques et écologiques de tous les produits SYSTEXX à un avantage fonctionnel supplémentaire. Cette référence est particulièrement emblématique de l'innovation signée Vitruvan. SYSTEXX Active Logo porte l'identité corporative sur les murs des sièges d'entreprise, des chaînes hôtelières et des magasins. Le tissage du logo est réalisé sur mesure par une technique Jacquard, qui garantit la précision des contours.

Propriétés

Les revêtements muraux SYSTEXX Active Logo tissés à partir de fils de verre ont obtenu le classement au feu B-s1, d0 selon DIN EN 13501-1: 2010 et la classe 1 du label Confiance Textile OEKO-TEX. Du fait de leurs très faibles émissions de COV, ces revêtements muraux atteignent la classe A+ « d'émissions dans l'air intérieur ». De plus, ils sont perméables à la vapeur d'eau, renforcent les murs et pontent les fissures, sont extrêmement résistants à l'abrasion et au frottement, aux chocs et à la perforation, résistants aux désinfectants et aux agents de nettoyage (en combinaison avec les systèmes de revêtement correspondants). Ils sont non toxiques et conviennent aux personnes allergiques. La pose se fait par encollage traditionnel du mur avec une colle pour toiles.

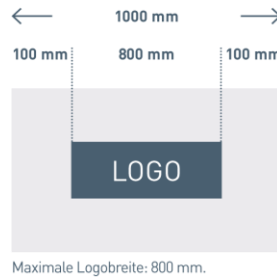
Caractéristiques techniques

Produit	SAP désignation	env.	env.	Longueur en m	Raccord en cm
		Poids en g/m ²	Largeur en cm		
SYSTEXX Active Logo L65 (Logo sur "Fond")	GG 965 RW 25m	200	100	25	individuel
SYSTEXX Active Logo L00 (Logo sur "Rips-Flamme")	GG 900 RW 25m	280	100	25	individuel

Concevoir des murs sur mesure

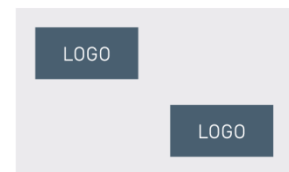
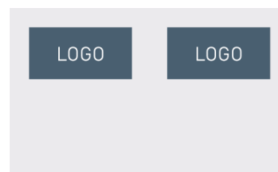
1. L'identité corporative avec SYSTEXX Active Logo

Le logo doit être fourni au format .pdf, .jpg, .eps ou .ai ou par la poste comme l'original accompagné des informations suivantes : hauteur et largeur du mur, hauteur et largeur souhaitées du logo sur le mur. Pour les logos comportant des lettres, la hauteur des lettres et le positionnement du logo sur le mur (schéma de repartition avec indication des cotes).



2. Des dessins personnalisés

Il est possible de réaliser des motifs sur mesure, sur la base d'une maquette (dessin à la main, imprimé ou équivalent). Plusieurs propositions vous seront alors soumises pour accord. Un échantillon d'environ 5 m² du modèle de votre choix est produit pour validation finale. Les coûts de développement sont facturés, mais crédités en cas de passation de commande.



Contact

Notre service clientèle reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire au +49 92 27 77 780 ou sur www.systemx.fr

Préparer le support

Le support doit être sec, propre, lisse et portant. Enlever tous les revêtements muraux existants et les revêtements instables. Nivelier les surfaces rugueuses ou irrégulières. Reboucher les fissures / trous à l'aide d'un enduit. Éviter au maximum les irrégularités de surface, par ex. grains. Les microfissures doivent être ≤ 1 mm en largeur et en hauteur. Pour ce, lisser ou appliquer un enduit de lissage sur la surface concernée. Si les supports sont absorbants, il convient d'effectuer un traitement préliminaire en appliquant une sous-couche. Éliminer les attaques de moisissures et / ou de champignons et effectuer un traitement préliminaire conformément aux directives en vigueur.

Préparation du support, cf. tableau « Subjectile / Prétraitement ».

Pose de revêtements muraux

1. Encoller

Appliquer la colle sur le mur de manière uniforme à l'aide d'un rouleau à peinture fibre de 12 mm ou d'un pistolet Airless dans une largeur de 1 à 2 lés. Il est possible également d'utiliser une encolleuse. Appliquer une colle appropriée pour toile de verre ou revêtement mural. Pour les quantités, se référer à la fiche technique respective du revêtement mural. Un temps de détrempe ne doit pas être respecté pour un encollage mural. Le temps de séchage à une température ambiante normale (env. 18 °C et une humidité relative de l'air de 60%) est de 12 à 24 heures environ. En cas de pose dans des conditions climatiques extrêmes (taux élevé d'humidité de l'air, hautes températures), cette durée peut varier sensiblement.

Quantité de colle recommandée : 200 – 350 g/m².
La quantité de colle dépend de la structure et du substrat.

2. Éviter les irrégularités de surface

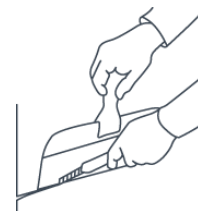
Ne jamais coller en lés inversés sur une même surface. Tenir compte du marquage au dos du revêtement (en fonction de la qualité). Les marquages se trouvent à une distance d'env. 1 m.

3. Pose en bord à bord

Les lés doivent être posés avec un bon contact au niveau des raccords. Important : tenir compte du raccord à hauteur des yeux. Marquage : les raccords sur les revêtements sont signalés par un fil jaune qui doit être aligné au fil du lé suivant. Essuyer immédiatement la colle sur la face à peindre avec une éponge humide.

4. Maroufler et araser

Maroufler à l'aide d'une spatule pour chasser les bulles d'air. Presser avec précaution les lés dans les angles rentrants et araser le long des plinthes et des murs avec un cutter à lame tranche et d'une spatule ou d'une règle à découper, le cas échéant avec des ciseaux de tapissier.



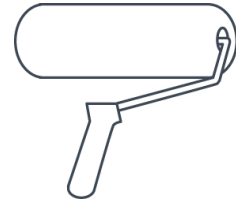
Angle sortant : Poncer légèrement les angles à l'aide d'une toile-émeri (\geq P 240), rabattre, éventuellement couper ou utiliser une baguette d'angle.

5. Appliquer la peinture

L'utilisation d'une peinture à dispersion de haute qualité est recommandée. Tous les niveaux de brillance peuvent être utilisés, mais notez que les couleurs mates peuvent affecter l'image texturée. Il est recommandé de faire un essai préalable.

Première couche : après séchage complet du revêtement, appliquer la couche de manière uniforme. Respecter les recommandations du fabricant.

Deuxième couche : n'appliquer la seconde couche qu'après séchage complet de la première couche.



Quantité recommandée : 300 – 400 g/m² pour deux couches.

La nécessité d'autres couches dépend de la peinture et du revêtement mural ainsi que de la brillance et de la nuance souhaitées. Déterminer les valeurs exactes au moyen d'une application de test sur l'objet. Pour plus d'informations, se référer les fiches techniques de tous les produits utilisés.

Choix de finition

finition souhaitée	couche de fond nécessaire
Mat	Mat
Demi-brillant	Demi-brillant
- Satinée	- Satinée
- Demi-brillante	- Demi-brillante
Brillant	Brillant
- Brillante	- Demi-brillante
	- Brillante

Important

1. Stockage

Stocker les rouleaux dans un endroit sec, propre et, si possible, enveloppés dans un film plastique et fermés.

2. Traitement

Ne pas appliquer le revêtement mural à moins de +8°C pour la température de l'air et du mur. Toujours utiliser des revêtements portant le même numéro de série sur une même surface (celui-ci figure sur l'extérieur du carton d'emballage ou étiquette en rouleau). Hauteur du mur / longueur du plafond + 5 à 10 cm = longueur des lés. Rasers les bords.

3. Généralités

- a) Malgré des contrôles de qualité stricts, de petites imperfections de tissage peuvent apparaître en raison du processus de fabrication. Ces défauts sont signalés par une marque sur le bord du rouleau. Une longueur de 0,5 m est ajoutée pour compenser chaque défaut marqué. Aucune réclamation ne peut être acceptée après une pose de plus de 10 lés.
- b) L'utilisation de fibres de verre peut provoquer des irritations cutanées chez les sujets sensibles. Les produits ne contiennent ni substances allergènes, ni substances critiques, ce qui est certifié par le label Confiance Textile Oeko-Tex.
- c) L'aspect de la surface peut présenter de petites irrégularités en raison du processus de la trame. Cet effet textile généré sciemment ne peut donner lieu à aucune réclamation.
- d) Étant donné que les surfaces recouvertes de murs représentent un travail artisanal, il est impossible d'obtenir des surfaces totalement homogènes sans petites irrégularités. Une perception visuelle des feuilles de revêtement mural et des coutures est spécifique au produit et inévitable. De plus, les coutures "invisibles" ne sont pas réalisables sous tous les angles imaginables. L'évaluation après application doit être effectuée dans les conditions habituelles, en particulier à la lumière du jour et sous un éclairage normal du plafond/de la pièce perpendiculaire à la surface tout en maintenant une distance et un angle de vue normaux. Pour l'évaluation, les éclairages artificiels destinés à rendre visibles de petites irrégularités sont tout aussi inadmissibles que l'évaluation dans des conditions de lumière rasante qui ne se produisent qu'à certains moments de la journée ou l'utilisation d'aides telles que des loupes.
- e) Si des effets de lumière (par ex. lumière rasante) sont susceptibles d'influencer l'apparence de la surface finie, les effets indésirables (par ex. changement de nuances sur la surface) doivent être largement évités. Ils ne peuvent pas être complètement exclus, car les influences lumineuses varient beaucoup et ne peuvent pas être clairement détectées et évaluées (par exemple à la lumière naturelle). En principe, les conditions d'éclairage, telles qu'elles sont destinées à une utilisation ultérieure, doivent être connues et doivent déjà être présentes au moment de l'application. Avant l'application, une évaluation des éventuels effets indésirables doit être faite. De plus, les limites de l'artisanat sur le chantier doivent être prises en compte. Les revêtements muraux qui semblent absolument plats et sans ombre même sous l'influence de la lumière rasante ne sont pas exécutables.
- f) La présente fiche technique ne peut pas traiter tous les types de cas susceptibles de se présenter dans la pratique. L'ensemble de ces informations est donné à titre indicatif et ne peut engager la responsabilité de Vitrulan Textile Glass GmbH. L'applicateur est tenu de procéder à une application professionnelle en tenant compte des caractéristiques du produit et du support. Il est impératif de respecter les directives et normes en vigueur dans le pays d'application. En cas de doute, s'adresser aux services techniques de la société Vitrulan Textile Glass GmbH.

Subjectile Prétraitement

Subjectile	Prétraitement
Béton apparent	<ol style="list-style-type: none">1. Ébarber2. Enduire plusieurs fois3. Poncer et appliquer une sous-couche
Béton de coffrage	<ol style="list-style-type: none">1. Nettoyer (gratter, poncer)2. Boucher les trous importants3. Poncer et appliquer une sous-couche
Béton filigrane	<ol style="list-style-type: none">1. Sabler (éliminer les éléments qui se détachent)2. Appliquer un durcisseur / appliquer un produit de bouchage pénétrant3. Pour l'application d'une structure fine ou d'un voile, enduire la surface et appliquer une sous-couche
Enduit fortement sableux	<ol style="list-style-type: none">1. Ébarber2. Enduire plusieurs fois3. Poncer et appliquer une sous-couche
Enduit fortement absorbant (ex. enduit en plâtre)	<ol style="list-style-type: none">1. Appliquer une sous-couche (poncer au préalable les supports rugueux). Le cas échéant, enduire la surface
Enduit à pouvoir absorbant normal	<ol style="list-style-type: none">1. Préparation du support par l'application d'un enduit2. Le cas échéant, poncer et appliquer un enduit de lissage pour une parfaite finition
Couche de fond (maculature)	<ol style="list-style-type: none">1. Dissoudre par humidification2. Gratter3. Poncer, enduire le cas échéant et appliquer une sous-couche
Papiers peints arrachables à sec	<ol style="list-style-type: none">1. Éliminer les papiers peints intégralement2. Si nécessaire, aplanir par enduisage, poncer et appliquer une sous-couche
Restes de papiers peints (par ex. non-tissé en cellulose)	<ol style="list-style-type: none">1. Éliminer les restes de papiers peints et remettre en état les surfaces endommagées2. Poncer les restes de papiers peints et les surfaces enduites3. Appliquer une sous-couche sur les supports et les zones enduites
Ancien revêtement écaillé	<ol style="list-style-type: none">1. Éliminer les revêtements qui se détachent ou adhèrent mal (à la main ou à la machine)2. Poncer la surface et appliquer une sous-couche
Peinture colle	<ol style="list-style-type: none">1. Éliminer entièrement par grattage / lavage2. Appliquer une sous-couche
Vernis brillant	<ol style="list-style-type: none">1. Traiter à l'aide d'une lessive ou poncer2. Appliquer un primaire d'accrochage

Toile de verre*	<ol style="list-style-type: none">1. Enduire la structure. Plusieurs fois en cas de structures grossières (pour obtenir une structure homogène, sans rayure)2. Poncer et appliquer une sous-couche
Plaques de plâtre	<ol style="list-style-type: none">1. Appliquer une première couche d'enduit. Poncer et égaliser2. Poncer et appliquer une sous-couche
Panneaux OSB Bois, panneaux de fibres durs	<ol style="list-style-type: none">1. Isoler / obturer le support, le cas échéant le poncer au préalable2. Aplanir par l'application d'un enduit3. Poncer et appliquer une sous-couche
Carreaux de céramique	<ol style="list-style-type: none">1. Nettoyer et dégraisser les carreaux2. Appliquer un primaire d'accrochage / primaire pour céramique et verre3. Enduire entièrement les joints ou la surface4. Poncer et appliquer une sous-couche
Surfaces rouillées	<ol style="list-style-type: none">1. Éliminer la rouille de la surface conformément à DIN 55928 PST 2-3 ou ST 2-32. Appliquer un revêtement antirouille3. Aplanir par l'application d'un enduit (2-K)4. Poncer et appliquer une sous-couche (rust protection)5. Appliquer un primaire d'accrochage
Surfaces à colorant migrant (ex. taches d'eau)	<ol style="list-style-type: none">1. Isoler2. Enduire les surfaces rugueuses3. Appliquer une sous-couche
Couches de nicotine et de suie	<ol style="list-style-type: none">1. Traiter à l'aide d'une couche protectrice isolante2. Appliquer un primaire d'accrochage

* sinon, une image structurelle impure est créée qui devient extrêmement dérangeante après la peinture.